PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

18 JUIN 2020
18H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 18 juin 2020, de manière virtuelle.

Présents:	Maire:	Monsieur Beny Masella	
	Conseillers:	Monsieur Dino Mazzone	Siège 1
		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Aussi présent: Maître Raffaelle Di Stasio, Directrice générale
Assistante greffière

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Me Raffelle Di Stasio, Assistante Greffière, a agi comme secrétaire de la séance.

NOTE Cette séance du Conseil fût tenue à huis clos et les membres du Conseil y assistaient de manière virtuelle conformément à l'arrêté ministériel no 2020-029 du 26 avril 2020 du Ministère de la santé et des services sociaux (page 2, dernier paragraphe).

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20200618-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 18h40.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 18 juin 2020 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20200618-002

3. Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 15 juin 2020.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	**Projet**
141 Ballantyne S.	Remplacement du stuc de l'annexe du rez-de-chaussée sur le côté droit de la maison et remplacement d'une fenêtre par une porte de garage et reconstruction des escaliers avant;
226 Wolseley N.	Extension du deuxième étage au-dessus de l'extension existante d'un étage dans la cour arrière, modifications au matériau de revêtement de toit et modifications aux fenêtres et à la porte-patio de l'extension de la cour arrière;
11 Ballantyne S.	Remplacement de la toiture de l'entrée principale et de la baie vitrée par une toiture en métal;
12 Easton	Remplacement de quatre fenêtres;
63 Courtney	Remplacement du matériau de toiture.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	**Projet**
327-327A Westminster N.	Remplacement de six fenêtres de la façade avant;
330 Brock N.	Remplacement du parement de bois de la façade avant et peinturage des moulures.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	**Projet**
149 Westminster N.	Démolition et reconstruction de deux galeries à l'avant.

Adoptée à l'unanimité.
20200618-003

4. <u>Lettre d'entente – section locale 301</u>

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que le Conseil approuve les termes et conditions de la Lettre d'entente avec le syndicat des cols bleus (SCFP section locale 301) concernant les amendements à la convention collective (Horaire de travail en temps de pandémie) et approuve la signature de la Directrice générale.

Adoptée à l'unanimité.
20200618-004

5. <u>Nomination temporaire d'un chauffeur opérateur</u>

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que M. Adam Ferguson soit nommé chauffeur opérateur (Groupe 7, Classe C) à compter du 15 juin jusqu'au 2 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité.
20200618-005

6. <u>Second report de la date limite pour le deuxième versement des taxes à la Ville</u>

ATTENDU que la Ville de Montréal, municipalité centrale de l'Agglomération, a annoncé qu'elle reporte à nouveau, et cette fois-ci de deux mois, la date limite du second versement pour le paiement des taxes municipales, soit jusqu'au 1er septembre 2020;

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest, dans la mesure où ce report est aussi applicable au paiement de sa quote-part à l'Agglomération, juge bon de procurer à ses résidents un allègement similaire;

ATTENDU que le paragraphe (b) de l'article 10 du règlement de taxation 2019-007 concernant l'exercice financier 2020 (amendé par le règlement 2020-004) stipule que la date limite pour le paiement du second versement est le 22 juin 2020;

ATTENDU que la Ville estime, au vu des conséquences de la pandémie de COVID-19, que les circonstances actuelles justifient d'accorder un délai supplémentaire de deux mois;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

Que la date limite pour le paiement du second versement des taxes municipales soit reportée du 22 juin au 24 août 2020, en remplacement de la résolution # 20200324-003.

Adoptée à l'unanimité.
20200618-006

7. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement amendant le Règlement no 2019-007 sur les taxes de la Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2020

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement amendant le Règlement no 2019-007 sur les taxes de la Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2020».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

8. Période de questions du public

La période de questions du public n'a pu être tenue puisque la séance du Conseil se tenait à huis clos en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-029 précité.

9. Levée de la séance

À 18h47, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20200618-007

Beny Masella Maire	Me Raffaelle Di Stasio Assistante Greffière

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20200618*